

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date d'émission 31-Août-2017 Date de révision 20-Jan-2020 Révision Numéro 2

Ce document est conforme à la norme de communication des dangers de l'OSHA des États-Unis (29 CFR 1910.1200), au SIMDUT 2015 du Canada, qui comprend la Loi sur les produits dangereux (LPD) modifiée et le Règlement sur les produits dangereux (HPR), ainsi qu'au NMX-R-019-SC-2011 du Mexique.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE L'ENTREPRISE/ENTREPRISE

Identificateur du produit SGH

Nom du produit Oxygen-Pro Cartridge Tropical Waves

Autres moyens d'identification

Numéro ONU UN1169

Synonymes Aucun

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée Rafraîchisseur d'air

Utilisations déconseillées Aucune information disponible

Coordonnées du fournisseur

Adresse du fournisseur Hospeco Brands Group 26301 Curtiss-Wright Pkwy Cleveland, OH 44143

États-Unis

TÉL.: 800-942-9199

Courriel : info@hospecobrands.com

Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence chimique Chem-Tel Inc. : 1-800-255-3924 pour les États-Unis /

Nombre +01-813-248-0585 en dehors des États-Unis

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement

Ce produit est considéré comme dangereux selon les critères établis dans la norme de communication des dangers de l'OSHA des États-Unis (29 CFR 1910.1200), le SIMDUT 2015 du Canada, qui comprend la Loi sur les produits dangereux (LPD) modifiée et le Règlement sur les produits dangereux (HPR), et le NMX-R-019-SC-2011 du Mexique.

Toxicité orale aiguë	Catégorie 4
Corrosion/irritation de la peau	Catégorie 2
Lésions oculaires graves / Irritation des yeux	Catégorie 2A
Sensibilisation cutanée	Catégorie 1
Toxicité spécifique pour les organes cibles (exposition répétée)	Catégorie 2

Page 1 / 10

Liquides inflammables Catégorie 3

Éléments d'étiquette

Mot de signal

Avertissement



Mentions de danger

Nocif en cas d'ingestion
Provoque une irritation de la peau
Provoque une irritation oculaire grave
Peut provoquer une réaction allergique cutanée
Peut causer des dommages aux organes par exposition prolongée ou répétée Liquide inflammable et vapeur.

Dangers pour la santé physique et pour la santé Non classés ailleurs Sans objet.

Mises en garde

Prévention

- Lavez soigneusement le visage, les mains et toute peau exposée après la manipulation.
- Ne mangez pas, ne buvez pas et ne fumez pas lorsque vous utilisez ce produit.
- Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas être autorisés à sortir du lieu de travail.
- Ne respirez pas de poussière/ fumée / gaz / brume / vapeurs / pulvérisation.
- Tenir à l'écart de la chaleur / étincelles / flammes nues / surfaces chaudes Ne pas fumer.
- Gardez le récipient hermétiquement fermé.
- Conteneur de terre/de liaison et équipement de réception.
- Utilisez de l'électricité, de la ventilation, de l'éclairage et de l'équipement antidéflagrants.
- N'utilisez que des outils non étincelants.
- Prendre des mesures de précaution contre les rejets statiques.
- · Portez des gants de protection/ des vêtements de protection / une protection oculaire / une protection faciale.

Conseils généraux

WPS-FDT-004 - Tropical Waves de cartouche Oxygène-Pro

• Obtenez des soins ou des conseils médicaux si vous ne vous sentez pas bien

Yeux

- SI DANS LES YEUX: Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles cornéennes, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuez à rincer.
- Si l'irritation des yeux persiste : Obtenez un avis ou une attention médicale.

Peau

- En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Obtenez un avis ou une attention médicale.
- Lavez les vêtements contaminés avant de les réutiliser.
- SI SUR LA PEAU (ou les cheveux): Enlevez immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincez la peau à l'eau/douche.

Ingestion

- SI AVALÉ: Appelez un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin / médecin si vous ne vous sentez pas bien.
- · Rincer la bouche.

Incendie

• En cas d'incendie: Utilisez du CO2, un produit chimique sec ou de la mousse pour l'extinction.

Stockage

• Conserver dans un endroit bien ventilé. Restez au frais.

Élimination

• Jeter le contenu ou le contenant à une usine d'élimination des déchets approuvée.

Autres renseignements

Très toxique pour la vie aquatique avec des effets durables. Toxique pour la vie aquatique. Toxique pour la vie aquatique avec des effets à long terme.

Toxicité aiguë inconnue

100 % du mélange est constitué d'un ou de plusieurs composants dont la toxicité est inconnue. Voir la section 11 pour obtenir des renseignements toxicologiques supplémentaires

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Les identités chimiques individuelles des composants de ce mélange sont considérées comme des informations exclusives et des secrets commerciaux conformément au paragraphei) du §1910.1200. En tant que tels, ils sont retenus conformément aux dispositions de la loi. Certaines substances dangereuses sont énumérées dans la section Sur les contrôles de l'exposition et la protection personnelle.

4. MESURES DE PREMIERS SOINS

Description des mesures de premiers secours nécessaires

Conseils généraux Obtenez des conseils ou des soins médicaux si vous ne vous sentez pas bien

Contact visuel Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Après le rinçage initial, retirez toutes les lentilles

cornéennes et continuez à rincer pendant au moins 15 minutes. Consultez un médecin si l'irritation

persiste.

Notes à l'intention du médecin

Traiter de façon symptomatique.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agent extincteur approprié Utilisation: Pulvérisation d'eau. Dioxyde de carbone (CO2) . Mousse.

Support d'extinction inapproprié N'utilisez pas un courant d'eau solide, car il pourrait disperser et propager le feu.

Dangers particuliers découlant du produit Inflammable. La plupart des vapeurs sont plus lourdes que l'air. Ils se répandront le long du sol et chimique s'accumuleront dans des zones basses ou confinées (égouts, sous-sols, réservoirs). Les vapeurs

peuvent s'accumuler dans les zones confinées (sous-sol, réservoirs, wagons-trémies/citernes, etc.).

Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec de l'air.

Les vapeurs peuvent se déplacer vers la source d'inflammation et de retour en arrière.

Données sur les explosions

pour les pompiers

Sensibilité aux chocs mécaniques

Aucune. Oui.

Sensibilité à la décharge statique

Équipement de protection et précautions Comme dans tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome pression-demande, MSHA / NIOSH (approuvé ou équivalent) et un équipement de protection complet.

	6. MESURES DE REJET ACCIDENTEL
Contact avec la peau	SI VOUS ÊTES SUR LA PEAU (ou les cheveux) : Enlevez/enlevez immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincez la peau à l'eau/douche. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Obtenez un avis ou une attention médicale. Lavez les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

L'inhalation Passer à l'air frais en cas d'inhalation accidentelle de vapeurs.

Ingestion Appelez un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin / médecin si exposé ou vous vous sentez mal. Rincer

la bouche.

Protection des secouristes Enlever toutes les sources d'inflammation. Utilisez de l'équipement de protection individuelle. Évitez

tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Symptômes/effets les plus importants, aigus et retardés

Symptômes/effets les plus importants Urticaire. Démangeaisons. Éruptions cutanées. Irritation.

Indication d'une attention médicale immédiate et d'un traitement spécial nécessaires, si nécessaire

Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Enlever toutes les sources d'inflammation. Prendre des mesures de précaution contre les rejets

statiques. Tout l'équipement utilisé lors de la manipulation du produit doit être mis à la terre. Utilisez de l'équipement de protection individuelle. Évitez tout contact avec la peau, les yeux et les

vêtements.

Précautions environnementales

Précautions environnementales Prévenir d'autres fuites ou déversements s'il est sécuritaire de le faire. Éviter les rejets dans

l'environnement. Empêcher le produit de pénétrer dans les drains. Ne jetez pas dans les eaux de surface ou le réseau d'égouts sanitaires. Jeter le contenu ou le contenant à une usine d'élimination des déchets approuvée. Recueillir les déversements. Voir la section 12 pour obtenir des

renseignements supplémentaires sur l'écologie.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes pour la digue de confinement bien en avance sur le déversement de liquide pour une élimination ultérieure.

Méthodes de nettoyage du barrage. Absorber avec un matériau absorbant inerte(p. ex. sable, gel de silice, liant acide, liant universel, sciure

de bois). Utilisez des outils propres sans étincelles pour recueillir le matériel absorbé. Balayez et

pelletez dans des contenants appropriés pour l'élimination.

7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Précautions pour une manipulation sécuritaire

Manipulation Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Pour éviter l'inflammation de

vapeurs par décharge d'électricité statique, toutes les parties métalliques de l'équipement doivent être mis à la terre. Prendre des mesures de précaution contre les rejets statiques. Utiliser uniquement dans une zone munie d'une ventilation par aspiration appropriée. Portez de

l'équipement de protection individuelle. Évitez tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlevez et lavez les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Laver soigneusement après la

manipulation.

Conditions d'entreposage sécuritaire, y compris toute incompatibilité

Entreposage Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Gardez le récipient hermétiquement

fermé dans un endroit sec et bien ventilé.

Produits incompatibles Agents oxydants forts, Acides forts, Bases solides,

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE

Paramètres de contrôle

Lignes directrices sur l'exposition

Ce produit ne contient pas de matières dangereuses avec des limites d'exposition professionnelle

établies par les organismes de réglementation spécifiques à la région.

Contrôles d'ingénierie appropriés

Mesures d'ingénierie Douches

Douches oculaires Systèmes de ventilation

Mesures de protection individuelle, comme l'équipement de protection individuelle

Protection des yeux et du visageLunettes de sécurité bien ajustées.

Protection de la peau et du corps Portez des gants ou des vêtements de protection.

Protection respiratoireSi les limites d'exposition sont dépassées ou s'il y a irritation, une protection respiratoire

approuvée par le NIOSH/MSHA devrait être portée. Des respirateurs à air à pression

positive peuvent être nécessaires pour les concentrations élevées de contaminants dans l'air. La protection respiratoire doit être fournie conformément à la réglementation locale en vigueur. Ne mangez pas, ne buvez pas et ne fumez pas lorsque vous utilisez ce produit. Assurer le

nettoyage régulier de l'équipement, de l'aire de travail et des vêtements. Enlevez et lavez les

vêtements contaminés avant de les réutilir.

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas être autorisés à sortir du lieu de travail. Lavez

soigneusement le visage, les mains et toute peau exposée après la manipulation.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Information sur les propriétés physiques et chimiques de base

Liquide à l'état physique. Apparence Jaune pâle à jaune citron. Odeur fruitée. Seuil d'odeur Aucune information disponible.

Biens immobiliersRemarquessur les valeurs/ - MéthodepHAucune donnée disponibleAucune donnée connuePoint de fusion/plageAucune donnée disponibleAucune donnée connuePoint d'ébullition/plageAucune donnée disponibleAucune donnée connue

d'ébullition

Mesures d'hygiène

Point d'éclair56 °C / 132.8 °FAucun connuTaux d'évaporationAucune donnée disponibleAucune donnée connueInflammabilité (solide, gaz)Aucune donnée disponibleAucune donnée connue

Limites d'inflammabilité dans l'air

limite supérieure Aucune donnée disponible

d'inflammabilité

limite inférieure Aucune donnée disponible

d'inflammabilité

Pression de vapeur 0,934 Pa @ 20 °C 1 Pa @ 0,934 Pa @ Calculé 20 °C 2 °C

Densité de vapeur Aucune donnée disponible Aucune donnée connue Densité relative Aucune donnée disponible Aucune donnée connue Gravité spécifique Aucune donnée disponible Aucune donnée connue Solubilité dans l'eau Insoluble dans l'eau. Aucun connu Solubilité dans d'autres solvants Pratiquement insoluble. Aucun connu Coefficient de partage : n-octanol/eauAucune donnée disponible Aucune donnée n'a été connue

Température d'auto-alignement Aucune donnée disponible Aucune donnéeconnueTempérature de décomposition Aucune donnée disponible Aucune donnéeconnueViscositéAucune donnée disponible Aucune donnéeconnue

Propriétés inflammables Non inflammables

Propriétés explosives Aucune donnée disponible

Propriétés oxydantes Aucune donnée

disponible

Autres renseignements

Teneur en COV (%) Aucune donnée

disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

<u>Réactivité</u> Aucune donnée disponible.

Date de révision 20-Jan-2020

<u>Stabilité chimique</u> Stable dans les conditions d'entreposage

recommandées.

<u>Possibilité de réactions dangereuses</u> Aucun dans le cadre d'un traitement normal.

<u>Polymérisation dangereuse</u> La polymérisation dangereuse ne se produit pas.

Conditions à éviter Aucun connu sur la base des informations fournies. Matériaux incompatibles

Agents oxydants forts, Acides forts, Bases solides,

Produits de décomposition dangereux Aucun produit n'a été connu d'après les renseignements fournis.

11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Information sur les voies d'exposition probables

Informations sur le produit

L'inhalation Aucun dans des conditions normales d'utilisation

Contact visuel Irritant pour les yeux.

Contact avec la peau Irritant pour la peau. Peut provoquer une sensibilisation par contact cutané. **Ingestion** Nocif en cas d'ingestion. L'ingestion peut causer une irritation des muqueuses.

Mesures numériques de la toxicité - Produit

Les valeurs suivantes sont calculées sur la base du chapitre 3.1 du document SGH:

DT50 voie orale

875 mg/kg; Estimation de la toxicité aiguë

931 mg/kg; Estimation de la toxicité aiguë

Toxicité aiguë inconnue 100 % du mélange est constitué d'ingrédients dont la toxicité est inconnue. Voir la section

11 pour obtenir des renseignements toxicologiques supplémentaires

Nom chimique	DT50 voie orale	DT50 par voie cutanée	CL50 Inhalation
Acétoacétate d'éthyle	= 3980 mg/kg (Rat)	> 5000 mg/kg (Lapin)	-
Acide heptanoïque, ester de 2- propényle	= 5000 mg/kg (Rat)	= 810 mg/kg (Lapin)	-
acétate de n-hexyle	= 36229 mg/kg (Rat)	> 5 g/kg (Lapin)	-
Acide heptanoïque, ester éthylique	> 34640 mg/kg (Rat)	> 5 g/kg (Lapin)	-
D-Limonène	5000 mg/kg (Rat)	>5000 mg/kg (Lapin)	-
Acide 3-méthyl-3-phénylhydrique d'oxiranecarboxylique, ester éthylique	= 5470 mg/kg (Rat)	-	-
Benzène méthanol, .alphaméthyl-, acétate	> 5 g/kg (Rat)	>5 g/kg (Lapin)	-
Caproate d'allyle	= 218 mg/kg (Rat)	= 300 mg/kg (Lapin)	-
2(3H)-Furanone, dihydro-5-pentyl-	= 6600 mg/kg (Rat)	> 5 g/kg (Lapin)	-
Butyrate d'éthyle	= 13 g/kg (Rat)	> 2 g/kg (Lapin)	-
Acide cyclohexanepropanoïque, ester de 2-propényle	= 585 mg/kg (Rat)	-	-
Coumarine	-	> 2000 mg/kg (Rat)	-
Phénoxyacétate d'allyle	= 475 μL/kg (Rat)	= 820 μL/kg (Lapin)	-

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes	Irritation

Effets retardés et immédiats ainsi que les effets chroniques d'une exposition à court et à long terme

Corrosion/irritation de la peau Irritant pour la peau.

Dommages aux yeux / irritation Irritant pour les yeux.

La sensibilisation respiratoire ou cutanée peut provoquer une sensibilisation par contact cutané.

Mutagénicité des cellules germinales Aucune information disponible.

CancérogénicitéNe contient aucun ingrédient au-dessus des quantités déclarables inscrites comme cancérogènes.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
D-Limonène		Groupe 3	-	-
Coumarine		Groupe 3		

CIRC: (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 3 - Non classable quant à sa cancérogénicité pour les humains

Toxicité pour la reproduction Aucune information

disponible.

STOT - exposition unique Aucune information

disponible.

STOT - exposition répétée Aucune information

disponible.

Risque d'aspiration Aucune information

disponible.

12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Toxique pour la vie aquatique. Très toxique pour la vie aquatique avec des effets durables.

Nom chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour les poissons	Toxicité po	ur les	micro-	Daphnia Magna (Puce d'eau)
			organismes			
Acétoacétate d'éthyle	CE50 72 h : > 500 mg/L	LC50 96 h: = 290 mg/L				CE50 48 h: = 646 mg/L
141-97-9	(Desmodesmus subspicatus)	(Oncorhynchus mykiss) LC50)			(Daphnia magna) CE50 24 h:
		96 h : = 298 mg/L				= 790 mg/L statique (Daphnia
		(Pimephales promelas)LC50				magna)
		96 h : = 307 mg/L (Lepomis				
		macrochirus)				
acétate de n-hexyle		LC50 96 h: 3,7 - 4,4 mg/L				
142-92-7		d'écoulement continu				
		(Pimephales				
		promelas)				
D-Limonène 5989-27-		LC50 96 h : 0,619 - 0,796 mg/L				
5		d'écoulement continu				
		(Pimephales promelas)LC50				
		96 h : = 35 mg/L				
		(Oncorhynchus mykiss)				
Caproate d'allyle 123-		CL50 96 h : = 30 mg/L		•		
68-2		(Carassius auratus)				

Persistance et dégradabilité Aucune information disponible.

Bioaccumulation Aucune information disponible.

WPS-FDT-004 - Tropical Waves de cartouche Oxygène-Pro

Date de révision 20-Jan-2020

Nom chimique	Journal pow
Acétoacétate d'éthyle	0.27

Mobilité Aucune information disponible. **Autres effets indésirables** Aucune information disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination des déchets Ce matériau, tel qu'il est fourni, est un déchet dangereux selon la réglementation fédérale (40 CFR

261).

Emballages contaminés Les contenants vides présentent un risque potentiel d'incendie et d'explosion. Ne coupez pas, ne percez pas OU NE

soudez pas les contenants. Les contenants vides devraient être amenés à un site de

manutention des déchets approuvé pour être recyclés ou éliminés.

D001 de l'EPA des États-Unis Numéro de déchets

Ce produit contient une ou plusieurs substances qui sont répertoriées avec l'État de Californie en tant que déchets dangereux.

14. RENSEIGNEMENTS SUR LE TRANSPORT

Cette taille d'expédition fait l'objet d'exemptions de quantité limitée qui n'exigent pas d'étiquetage ou d'étiquetage, sauf si elles sont transportées par aéronef. En vertu de la réglementation Remarque:

américaine sur le transport dot, ce produit peut être re-classé comme une quantité limitée

conformément à 49 CFR 173.306(i). En vertu de la réglementation de Transports Canada, ce produit peut être re-classé comme une quantité limitée conformément à la section 1.17. En vertu de la réglementation IMDG(Amdt 35-10), ce produit peut être re-classé comme une quantité limitée

conformément au chapitre 3.4.

Dot

Numéro ONU UN1169

Désignation officielle de transport Extraits aromatiques, liquides

Classe de danger Ш Groupe d'emballage

Désignation des marchandises UN1169, Extraits aromatiques, liquides, 3, III

Numéro du guide d'intervention

d'urgence

127

TMD

Numéro ONU UN1169

Désignation officielle de transport Extraits aromatiques, liquides

Classe de danger Groupe d'emballage

Désignation des marchandises UN1169, Extraits aromatiques, liquides, 3, III, Polluants marins

MEX

Numéro ONU UN1169

Désignation officielle de transport Extraits aromatiques, liquides

Classe de danger Groupe d'emballage

Désignation des marchandises UN1169, Extraits aromatiques, liquides, 3, III

IATA

Numéro ONU UN1169 Désignation officielle de transport Extraits aromatiques, liquides

Classe de danger 3
Groupe d'emballage III
ERG Code 3L

Désignation des marchandises UN1169, Extraits aromatiques, liquides, 3, III

IMDG/OMI

Numéro ONU UN1169

Désignation officielle de transport Extraits aromatiques, liquides

Classe de danger 3
Groupe d'emballage III
EmS No. F-E, S-D

Désignation des marchandises NO ONU 1169, Extraits aromatiques, liquides, 3, III, Polluants marins (54 °C.c.)

15. RENSEIGNEMENTS RÉGLEMENTAIRES

Règlements internationaux

Substances appauvrissant la couche d'ozone Sans objet

Polluants organiques persistantsSans objetDéchets dangereuxSans objetLa Convention de RotterdamSans objet

(consentement préalable en

connaissance de cause)

Convention internationale pour le

Prévention de la pollution par les

navires (MARPOL)

Sans objet

Inventaires internationaux

TSCA Conforme DSL Conforme **EINECS** Conforme **ENCS** Non déterminé **IECSC** Conforme **KECL** Conforme Le PICCS Conforme Conforme L'AICS

<u>Légende</u>

TSCA - Inventaire de l'article 8(b) de la Toxic Substances Control Act des États-Unis

LIS/LE - Liste intérieure des substances du Canada/Liste extérieure

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes/Liste européenne des substances chimiques notifiées

ENCS - Japon Substances chimiques existantes et nouvelles

IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

KECL - Substances chimiques coréennes existantes et évaluées

PICCS - Philippines Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques

AICS - Australian Inventory of Chemical Substances

Réglementation fédérale des États-Unis

Article 313 du titre III de la Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient pas de produits chimiques assujettis aux exigences de déclaration de la Loi et du titre 40 de la partie 372 du Code of Federal Regulations.

SARA 311/312 Catégories de danger

Risque aigu pour la santé Oui

Danger chronique pour la santé Oui

Risque d'incendie Oui

Libération soudaine du risque de pression Non

No de danger réactif

Loi sur l'assainissement de l'eau

Ce produit ne contient aucune substance réglementée en tant que polluants en vertu de la Loi sur l'assainissement de l'eau (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42).

CERCLA

Ce matériel, tel qu'il est fourni, ne contient aucune substance réglementée en tant que substances dangereuses en vertu de l' Environmental Response Compensation and Liability Act (CERCLA) (40 CFR 302) ou le Superfund Amendments and Reauthorization Act (SARA) (40 CFR 355). Il peut y avoir des exigences spécifiques en matière de rapports au niveau local, régional ou étatique concernant les rejets de ce matériel.

Réglementation des États-Unis

Proposition 65 de la Californie

Ce produit ne contient pas de produits chimiques de la Proposition 65.

Règlement sur le droit à l'connaissance des États américains

Nom chimique	New Jersey	Le Massachusetts	Pennsylvanie	L'Illinois	Rhode Island
Acétoacétate d'éthyle		X	X		
D-Limonène	X			Х	
Butyrate d'éthyle	Х	Х	Х		

Renseignements sur l'étiquette de l'EPA des États-Unis

Numéro d'homologation des pesticides de l'EPA Sans objet

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS					
<u>Danger</u>	pour la santé de la NFPA 2	Inflammabilité 2	Instabilité 0	Dangers physiques et chimiques -	
<u>Danger</u>	pour la santé du SISS 2*	Inflammabilité 2	Danger physique 0	Protection personnelle X	

^{*}Indique un danger chronique pour la santé.

Date d'émission 31-Août-2017 Date de révision 20-Jan-2020 Modification du format de la note de révision.

Clause de non-responsabilité générale

L'information fournie sur cette FDS est correcte au meilleur de notre connaissance, de l'information et de la croyance à la date de sa publication. Les informations fournies sont conçues uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et la libération en toute sécurité et ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification de qualité. L'information se rapporte uniquement au matériel spécifique désigné et peut ne pas être valide pour ce matériel utilisé en combinaison avec tout autre matériel ou dans tout processus, sauf indication contraire dans le texte.

Fin de la fiche de données de sécurité



Date de révision 20-Jan-2020

/ 10